

Un « Herquelié »

Ne cherchez pas ce substantif dans votre dictionnaire.
Il n'est ni breton, ni anglais, ni allemand...
C'est un mot des campagnes de Mauron, très difficile à définir.

Un « herquelié » est un homme qui n'a jamais pu apprendre un métier, qui vit d'expédients. Quand on dit de quelqu'un : c'est un « herquelié », entendez : C'est quelqu'un sur qui on ne peut pas compter.

Jean Vetil était le parfait exemple du « Herquelié ». On ne l'utilisait que pour aller au moulin, dans les carrioles les plus dégingandées, attelées aux vieilles juments poussives et inaptées aux labours.

Auguste Gaudin, le riche fermier de Mauny, employait ce jour-là notre « herquelié ».

- Tu vas aller au moulin du Bois de la Roche. Mais ne perd pas ta cargaison en route et n'oublies surtout pas que tu as deux « pochées » et la mouture du meunier.

Trois lieues séparaient Mauny du moulin de maître Pinel. Le bourg de Mauron était à mi-chemin.

Voici donc mon Jean Vetil sur la route. Comme tous ceux qui n'ont pas de mémoire, il ne cessait de répéter à haute voix : « Deux pochées et la mouture du meunier, deux pochées et la mouture du meunier... »

Comme cela, pensait-il, je n'oublierai, ni n'égarerai...

En passant le pont de l'Oust, il croisa une charretée débordante de gerbes de blé. Il continua ses psalmodies : « Deux pochées et la mouture du meunier. »

Le charretier l'entendit et fit claquer vigoureusement son fouet devant les naseaux de la haridelle. La carriole s'arrêta net.

- C'est toi, le « herquelié » qui chante une telle complainte ? Regarde ces gerbes et dis-moi si elles ne portent que deux poches de bon grain,... répète donc plutôt : Que Dieu, dans notre pays multiplie de telles charretées.

Et Jean Vetil reprit le chemin ; le psaume avait changé :

- Que Dieu, dans notre pays, multiplie de telles charretées... Que Dieu, dans notre pays, multiplie de telles charretées...

Ainsi, sans encombre, il arriva à Mauron. Il croisa un enterrement. Le bedeau portait la croix, assisté de deux enfants de cœur et le recteur précédait le corbillard. La voix du « Herquelié » couvrit celle du prêtre.

Le bedeau, qui avait l'ouïe fine, comprit la répétition sacrilège « Que Dieu, dans notre pays, multiplie de telles charretées ».

Son sang ne fit qu'un tour. Brusquement il passa la croix à un de ses enfants de cœur ; puis il s'en fut administré à Jean Vetil une retentissante paire de claques qui éclipsa et le chant du recteur et le glas des trépassés.

- Triple buse, hurla t'il, tu veux donc voir toute la paroisse prendre pension au cimetière. Répète plutôt : « Prions le Seigneur pour les fidèles trépassés ! ».

Qui fut dit, fut fait. Jean sortit du bourg en nasillant :

- Prions le Seigneur pour les fidèles trépassés... Prions le Seigneur pour les fidèles trépassés...

A peine avait-il dépassé la dernière maison qu'il aperçut deux hommes portant sur une civière un curieux fardeau. La chienne de Joachim Le Bert, éventrée par un taureau, les yeux exorbités, la langue pendante et baveuse, allait, occise, être jetée dans un trou.

Le « Herquelié » passa.

Le battoir du bedeau fut remplacé par les « portants » du brancard. Une volée de coups de bâtons s'abattit sur l'échine de Jean.

- Albigeois, Sacrilège ! Paï en ! S'entendit-il baptiser. Ignorer que les prières sont réservées aux âmes du purgatoire et non aux animaux. Si ta langue ne peut chômer, v'la des paroles de circonstance :

- Comme il la traîne, comme il la « herse » cette chienne là.

J'arrête ici mon histoire, car elle est longue, très longue.

Après la chienne, « l'Herquelié » croisa une noce du côté de Saint-Guinel. Vous devinez le sort qui lui fut réservé par le jeune marié...

Pauvre innocent du village ! Pauvre « Herquelié » !!!